

1er trimestre 2026

Mairie de Beauvoisin

JOURNAL D'INFORMATIONS LOCALES

2026

Vue sur « Les Granges »

Décembre 2025

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
LES DOSSIERS DU JOURNAL	4
CELA S'EST PASSÉ À BEAUVOISIN	8
HISTOIRE DES MOTS	9
PORTRAIT	10
DATES À RETENIR	12
ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	13
RECETTES	16
LES BRÈVES DE LA MAIRIE	17

Recensement de la population.

Enquêtes de recensement de 2021 à 2025.

Populations de référence au 1er janvier 2023 en vigueur à compter du 1er janvier 2026(1)

Commune de Beauvoisin

Population municipale	141
Population comptée à part	4
Population totale	145

(1) Après parution préalable du décret d'authentification au Journal officiel.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.



Depuis le 7 NOVEMBRE : La mairie a changé d'adresse et réside à la guinguette. Pour rappel, la petite salle occupée ne sera plus accessible à la location, jusqu'à l'achèvement des travaux. L'espace non occupé par la mairie demeure disponible à la location et pour toutes les animations municipales ou associatives.



Réaménagement Mairie-Logement & annexes.

La procédure d'appels d'offres est en cours. Les décisions devraient intervenir au Conseil municipal de fin Janvier.

15 MARS 2026 : 1er tour des élections municipales.

Voir page 4



Cérémonie Vœux du Maire, 4 Janvier 2026

Mesdames, Messieurs,

Merci à vous de votre présence à cette cérémonie des vœux, la dernière de la mandature.

Au moment où s'achèvent les fêtes de fin d'année, je m'adresse à vous, comme chaque année, avec simplicité, sincérité et confiance.

C'est avec beaucoup de plaisir que je me tiens devant vous ce jour pour vous présenter mes **meilleurs vœux** pour cette année à venir, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs.

Je vous souhaite la réussite, dans vos projets personnels, professionnels, familiaux.

Et je vous souhaite surtout la sérénité, dans un monde qui en manque cruellement.

Nous le savons toutes et tous : le contexte national et international est troublé.

Les tensions géopolitiques, les incertitudes économiques, les inquiétudes liées au pouvoir d'achat, à l'avenir de nos services publics ou au climat pèsent sur notre quotidien. Les éléments économiques, budgétaires, fiscaux (nous n'avons toujours pas de budget national pour 2026) accroissent nos difficultés à gérer le bien public au service de l'intérêt général, y compris pour les petites communes comme la nôtre.

L'équipe municipale reste pleinement engagée dans ses missions, et nous entendons poursuivre ce travail avec la même détermination jusqu'au terme de notre mandat.

Je souhaite exprimer ma gratitude à l'ensemble des élus du conseil municipal ainsi qu'aux acteurs locaux. Leur engagement, leur énergie et leur dévouement au service de la population constituent une véritable richesse collective, essentielle à l'intérêt général.

J'adresse également une pensée particulière aux associations de notre commune, dont l'action joue un rôle important dans la vitalité du territoire.

L'échéance à venir dans quelques semaines est un évènement déterminant pour la vie de nos communes. En raison de cette période pré-électorale, je ne peux évidemment m'étendre sur ce sujet.

Je souhaite cependant, évoquer deux éléments :

- ◆ Mon désir d'un moment démocratique, dans le respect de chacun, permettant à tous de s'exprimer, de débattre.
- ◆ Officialiser ma décision : dans nos communes rurales, être maire ne relève pas seulement d'un cadre juridique, c'est une posture, une manière d'être au service des autres.

Avec l'expérience, je peux en témoigner : on ne devient pas maire pour soi, ni pour quelques-uns. On le devient parce que l'on aime les gens et son village.

Fort du soutien unanime des élus au Conseil municipal, j'ai pris la décision de poursuivre mon engagement au sein de la collectivité et de briguer un troisième mandat municipal.

Belle année à tous.

Christian Thiriot



Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Beauvoisin. **Vous élierez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).





PASSEZ L'HIVER SEREINEMENT

Nous traversons une période de grand froid. Votre installation peut être en danger. Voici quelques conseils pratiques pour la protéger et vous éviter des frais de réparation

Votre compteur est placé à l'**EXTERIEUR DE VOTRE LOGEMENT**,

Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et remplissez-le de sacs de billes de polystyrène.

Veillez à bien fermer le regard.

N'utilisez jamais de feuilles mortes, de paille ou de laine de verre.

Votre compteur est à l'**INTERIEUR DE VOTRE LOGEMENT**, dans une cave ou un garage,

Protégez-le à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse).

Faites de même pour vos canalisations.

En cas d'absence prolongée :

N'interrompez pas totalement votre chauffage,

Vidangez votre installation à l'aide de la purge située après votre compteur

Assurez-vous que le robinet après compteur est bien fermé.

Votre compteur d'eau mesure votre consommation d'eau, il est ainsi placé sous votre responsabilité. Les fuites occasionnées par le gel peuvent engendrer des dégâts dans votre habitation.

Retrouvez l'ensemble de nos conseils pratiques sur le site internet www.saurclient.fr

Entendu dans le courant de l'été....



← Lui, c'est le moustique tigre. Et bien, vous ne savez pas, s'il prospère proche de nos habitations et nous envahit au point de ne plus rester dehors l'été, c'est à cause de la station d'épuration. Ca y est, nous tenons notre coupable, c'est elle !

c'est faux !

Les stations d'épurations qui utilisent la phyto-épuration pour traiter les eaux usées (c'est le cas pour toutes nos stations), suscitent souvent des questions concernant leur impact sur l'environnement local, notamment en ce qui concerne la prolifération potentielle de moustiques.

Alors pourquoi ?

Les moustiques sont généralement attirés par des points d'eau stagnante, qui leur offrent un habitat idéal pour pondre leurs œufs. Les eaux stagnantes fournissent un environnement parfait pour le développement des larves, qui évoluent rapidement en moustiques adultes. C'est pour cette raison que les barils d'eau, les flaques d'eau après la pluie ou les récipients non couverts dans le jardin peuvent devenir des foyers à moustiques s'ils ne sont pas gérés correctement.

Les stations d'épurations que nous avons installées à Beauvoisin et qui fonctionnent depuis 2016, traitent les eaux usées domestiques grâce à une technique sobre : l'épuration par filtres plantés de roseaux.

(suite, page 6)

Comment cela fonctionne-t-il ?

Il s'agit d'un ensemble de techniques naturelles d'épuration des eaux usées avec les plantes.

Plus précisément, il s'agit d'une méthode d'assainissement des eaux usées qui repose sur une combinaison de micro-organismes et de végétaux, dans un écosystème spécialement conçu à cet effet. Le principe de fonctionnement de la phyto-épuration est simple : un filtre de plantes est créé pour recueillir les eaux usées provenant des habitations.

Les eaux usées, arrivent sur la surface du filtre qui est plantée de roseaux. Le rôle des roseaux est surtout mécanique : le développement des tiges et des rhizomes permet de maintenir durablement la perméabilité du filtre, et l'ensemble des racines abrite un écosystème très riche en bactéries et autres micro-organismes.

Le filtre à roseaux est cloisonné en 2 parties alimentées alternativement. La couche supérieure du filtre est composée de sable, elle fonctionne comme une passoire en retenant les matières solides à la surface du filtre. Ces matières vont rapidement composter tandis que l'eau va traverser verticalement tout le massif filtrant. Les bactéries présentes dans le massif filtrant vont digérer les pollutions et l'eau continue son chemin vers la zone d'infiltration.

Le fait que l'eau soit directement infiltrée et traitée dans nos station n'attire pas les moustiques.

En conclusion, les stations d'épuration ne constituent pas un foyer pour les moustiques, mais plutôt une solution écologique et bénéfique pour notre environnement. Contrairement aux eaux stagnantes qui attirent ces insectes, les systèmes de phyto-épuration assurent une infiltration directe, éliminant ainsi les conditions nécessaires à la reproduction des moustiques.



DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Parmi les délibérations adoptées lors du Conseil municipal du 3 décembre 2025, une se rapporte au choix unanime des Élus de déposer une demande de subvention d'investissement attribuée par le préfet dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Il s'agit de financer le projet d'installation d'une bâche de 120 m3 pour assurer la défense incendie sur le secteur de la guinguette. Ce projet a bénéficié de l'accord du SDIS26 (Service Départemental d'incendie et de secours de la Drôme).

Travaux de réhabilitation de 2 logements, mairie et ses annexes

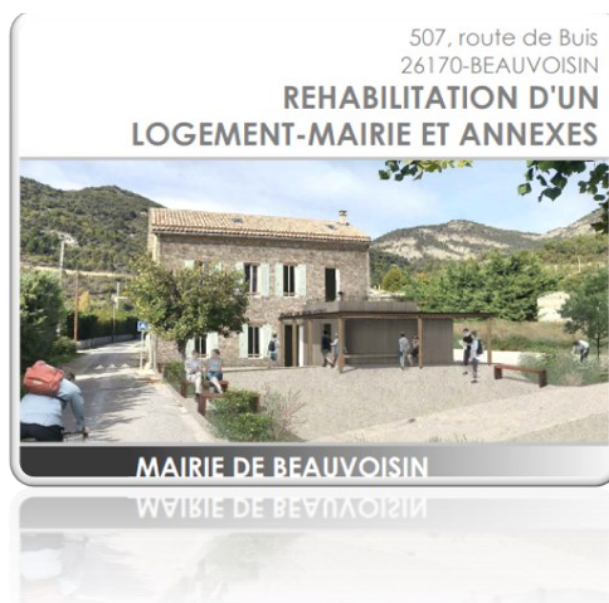
Cet élément a fait l'objet d'une présentation au Conseil municipal du 3 décembre 2025.

Synthèse Analyse des offres

1^{ère} consultation close le 7 novembre 2025 à midi (127 retraits - 32 dépôts)

Retour en Commission des analyses des offres avec Florent PATOIS (Architecte) le 18 novembre 2025.

Les 15 lots du marché sont couverts.



Suite page 7

Certains d'entre eux ne bénéficient que d'une seule offre :

lot 4 (Charpente bois) - Lot 5 (Étanchéité) – Lot 8 (Menuiserie intérieure bois) – Lot 13 (Électricité)
Lot 14 (Plomberie-Chauffage-Ventilation).

Les offres reçues se décomposent en 3 groupes :

Groupe 1 - Conformes à l'enveloppe estimée par les Cabinets d'études :

Lot 1 - Désamiantage

Lot 5 - Etanchéité

Lot 11 - Sols souples.

Groupe 2 - Offres nécessitant soit des confirmations de prix, soit des négociations et justifications de prix, soit des négociations avec remise commerciale.

Lot 2 - VRD : négo avec les 3 entreprises et justification de certains prix,

Lot 6 - Façades : demande de confirmation de prix sur option pierres apparentes,

Lot 7 - Menuiserie Alu : négo remise commerciale,

Lot 9 - Cloisons, plafonds, peinture : négo remise commerciale,

Lot 10 - Revêtement de sols faïences : négo avec les 3 entreprises et justification de certains prix,

Lot 13 - Électricité : négo remise commerciale,

Lot 14 - Plomberie-Chauffage-Ventilation : négo remise commerciale,

Lot 15 - Espaces verts : négo remise commerciale,

Groupe 3 - Offres considérées comme infructueuses (écart important avec les enveloppes estimées par les Cabinets d'études :

Lot 3 - Gros-Œuvre : Re consultation,

Lot 4 – Charpente bois : Re consultation,

Lot 8 – Menuiseries intérieures bois : Re consultation,

Lot 12 - Serrurerie : Re consultation.

Il est demandé au Conseil municipal :

D'autoriser Mr le Maire, Florent Patois & ses équipes à entreprendre les négociations présentées avec toutes les entreprises du groupe 2, chacune des entreprises étant informée par courrier.

D'autoriser Mr le Maire, Florent Patois & ses équipes à représenter une Re-consultation pour les 4 lots du groupe 3 (re -déposition sur la plateforme dématérialisée). Mise en ligne, 4 décembre 14 heures.

Retour, 8 janvier 2026 à 12 heures.

Retour analyses à la Commission des Élus (Florent Patois), **lundi 19 janvier 2026, 17 h.**

Chacune des entreprises sera informée à l'issue des décisions adoptées lors du Conseil municipal de Janvier 2026.

Cela s'est passé à Beauvoisin

7
DÉCEMBRE
2025

Un petit peu moins d'exposants que l'an dernier, compensé par une fréquentation du public toujours fidèle à ce lieu qu'est la guinguette, sensible à l'accueil et à l'ambiance festive et amicale qui y règne.

Un grand merci à toutes et tous.

LE MARCHÉ
DE NOËL
DE NOËL



Dimanche 4 Janvier

2026

Les Vœux du Maire

Belle affluence ce dimanche à l'espace Borel, presque trop petit pour la cérémonie des vœux du Maire et de son équipe.

Cette rencontre s'est traduite par un moment de convivialité et de gratitude, Ce fut un temps de partage chaleureux autour des friandises et des traditionnelles galettes des rois, une fin d'après-midi faite de sourires et de détente .

Merci à toutes et tous. Que cette année soit synonyme de santé, de réussite, de solidarité et de bien-être pour vous et vos proches.



Au jardin des *fabacées*

Alors que l'épiphanie et sa farandole de galettes et de couronnes approchent à grands pas, j'ai fait récemment une réjouissante trouvaille dans une boîte à biscuits métallique, cabossée par le temps : des fèves par dizaines accumulées des années durant et qui ont longtemps fait office de santons dans la crèche de fortune que nous installions sur une desserte à roulettes. De quoi retourner en enfance, pendant ce coloré recensement.



Le nom de la *fève* de porcelaine vient bien sûr de la légumineuse, *faba* en latin, utilisée dès l'antiquité pour désigner le roi d'un jour dans les Saturnales. Notre tradition est directement héritée de l'usage romain.

Lorsque vous dégusterez le gâteau des rois, j'espère que vous n'irez pas vous y casser une dent, surtout quand on sait que la *galette* et le *galet* ont des racines communes. Les *fabophiles*, les collectionneurs de fève, en savent sans doute quelque chose !

Si vous avez le bonheur de trouver la figurine dans votre part, prenez garde à ne pas vous faire voler la *couronne* à l'instar du fromage de Maître Corbeau, car la *couronne* vient de la corneille (*koroné* en grec, la forme incurvée du bec rappelant celle du bijou).



Si l'on s'éloigne quelque peu de la table et que l'on fait un tour vers le potager, on retrouve notre fève qui donne son nom à la famille végétale des *fabacées* dont font partie le pois, le pois chiche et les haricots. Or, il s'avère qu'en creusant la chose, les *fabacées* ont beaucoup d'histoires à raconter.

Le *haricot*, par exemple, vient du verbe *harigoter*, c'est-à-dire *déchiqueter*. On l'utilisait pour désigner un plat : « le haricot de moutons », sorte de ragoût de viande effilochée souvent servi avec des légumes dont les haricots. Le nom du plat contamine donc, ou devrais-je dire, parfume son accompagnement.

Le *pois*, lui, vient du latin *pinsere*, *broyer*, puisque c'était le plus souvent ainsi qu'il était servi. Quant au *pois chiche*, il tire le « chiche » de sa désignation latine *cicer*. En effet, en latin, le *pois chiche* se disait *cicer arietinum* : soit le *cicer* à tête de bélier (*aries*, à cause de sa forme). Avouez que vous ne regardez plus votre houmous de la même façon ?

D'ailleurs, *cicer*, ça ne vous fait penser à rien ? Rappelez-vous vos cours de latin ! Mais oui à Cicéron ! Le grand avocat a été surnommé ainsi à cause d'une verrue en forme de pois chiche qui marquait son visage...

J'arrête ici mes fables fabuleuses, mes falbalas sémantiques et mes fariboles frivoles jusqu'à la prochaine promenade au jardin de l'étymologie.



Michèle ETIENNE

« Les enfants que nous étions n'avaient pas besoin de grand-chose pour jouer. Là où se trouve l'arrêt de bus actuel, au-dessus des Jonchiers, nous passions nos journées à canaliser l'eau qui suintait sur les marnes, à faire des rigoles, de petits bassins, à y faire flotter des bouts de bâton, des coquilles de noix, à utiliser des boîtes d'allumettes, à jouer avec des bouchons, des bricoles. C'était là notre terrain de jeu favori. Un rien nous ravissait. Dans les cyprès qu'il y avait, en ce temps-là, au bord de la route, nous utilisions de vieilles planches, des clous, et nous fabriquions des échelles, des tables, des cabanes. C'était les jeudis et les dimanches, quand il n'y avait pas école. Vers 16h 30, les grands-mères ou notre arrière-grand-mère nous appelaient pour goûter, mais elles devaient s'y prendre à plusieurs fois tellement nous étions pris dans nos jeux.

Vers le ravin, près du pont, nous jouions avec des chariots ou des luges que Francis avait fabriqués, il nous est arrivé plusieurs fois d'y laisser nos pantalons ou d'y couronner nos genoux ! Au lieu-dit la Bouscatière (il devait y avoir un bois, autrefois à cet endroit), au centre des Jonchiers, à côté de l'actuel poulailler qui a toujours été là, mon grand-père paternel Gervais, avait construit une cabane avec des caisses à morues vides, qu'il était allé chercher au Buis, dans un magasin de salaisons sous les arcades. Elle avait été meublée, avait de petites assiettes, tout ce qu'il fallait pour le goûter ou la dînette. Il nous arrivait d'aller chercher dans une malle de vieux vêtements qui nous servaient de déguisements ou de costumes pour des pièces de théâtre que nous inventions ou improvisions.

Evidemment, pas de ramassage scolaire, l'hiver, nous montions chaque jour, tout emmitouflés, à pied jusqu'à l'école. La salle de classe se trouvait dans le local de la mairie actuelle et, à la place de la salle Borel, il y avait un préau. La cour avait probablement été, autrefois, un cimetière, on y avait trouvé des ossements. Pas de cantine, nous avions toutes et tous nos « biasses », le repas de midi dans des boîtes en fer blanc que nous faisons chauffer sur le poêle. Et qu'il vente, qu'il neige, nous redescendions, le soir, toujours à pied, chez nous.

Je suis ensuite allée au collège au Buis, où nous étions internes. On ne sortait de l'internat que tous les quinze jours, le samedi après-midi, après la cantine, nous y retournions le lundi matin, sinon, les autres semaines, nous avions une petite permission le dimanche. Comme mes grands-parents maternels habitaient au Buis, ils nous accueillaient chez eux, nous faisaient manger le midi et, souvent, nous passions les après-midis au cinéma. Ma grand-mère adorait y aller. M. Jouve, le directeur du collège avait fait bâtir au Buis, à l'époque, la piscine municipale et le cinéma ! Nous en profitons toujours aujourd'hui et c'est tant mieux ! ».

« Mes grands-parents maternels, Julien et Louissette, vivaient en ville mais les jeudis et les dimanches, quand nous étions petits, ils montaient souvent à Beauvoisin, avec leurs « bleues », des mobylettes très populaires dans ces années d'après-guerre, chacun la sienne, les sacoches bourrées de « Pschitt orange » et de « Pschitt citron », boissons gazeuses rafraichissantes et très sucrées de l'époque dans des bouteilles en verre consignées, et de toutes sortes de gourmandises, en particulier ces pastilles à la menthe, blanches et bleues ou blanches et roses qu'on suçait. Ils étaient pauvres, n'avaient pas de terres et ma grand-mère faisait des ménages, lavait le linge. Elle tenait à participer à nos trousseaux, elle économisait à cet effet. Mon grand-père, lui, était journalier mais aussi, conseiller municipal au Buis, il était chargé de placer les forains, pour la fête de la St Laurent. Ils lui donnaient des poignées de jetons pour des tours de manège gratuits mais j'avais horreur de ça, les manèges !

Mes grands-parents paternels, eux, ont vécu avec nous, aux Jonchiers, dans la même maison que nous, jusqu'à mes douze ans. Pépé Gervais, mémé Julie sans oublier l'arrière-grand-mère, la mère de Julie, Marie, qu'on appelait « la Marraine ». Pépé Gervais s'amusait avec nous, il aimait me précipiter dans ces grands édredons en plumes qui couvraient les lits à cette époque, il appelait cela « la pantomime ». Il avait fait la guerre de 14 dans les tranchées, il en parlait souvent et aimait à crier : « Baïonnette au canon » tout en mimant ce qu'il disait. Je regrette aujourd'hui de n'avoir pas été assez attentive à ce qu'il avait pu y vivre. J'étais très proche de mémé Julie qui nous confectionnait de fabuleux desserts, comme du pain perdu qu'elle appelait « Tranches dorées », des pommes au four, des gâteaux de riz. Comme j'avais les cheveux longs, elle me coiffait tous les matins, elle était la seule à pouvoir le faire sans que je hurle, j'avais une belle natte qui me descendait jusqu'aux fesses. Quand ils ont choisi d'aller vivre au Buis, dans leur maison, il fut décidé qu'il fallait couper cette natte que personne d'autre ne serait capable de coiffer tous les matins. Un drame, pour moi. J'ai beaucoup pleuré d'avoir perdu mes cheveux longs, aussi ai-je conservée, depuis, cette natte de mon enfance.

J'ai quitté Beauvoisin à 17 ans. Après la troisième, il y avait une année supplémentaire qui permettait de préparer des concours. Ainsi ai-je décroché mon CAP puis mon BEP de préparatrice en pharmacie. A l'époque, pas de pharmacie, dans les environs qui puisse accueillir une apprentie, me voilà donc partie à Nice où habitait l'une de mes tantes. J'y ai fait toute ma carrière. Mais j'adore revenir à Beauvoisin où je retrouve mes racines et mon passé. »



LA LIBERTÉ.
FORCE VIVE, DÉPLOYÉE

28^e Printemps des Poètes
mars 2026

Le **Printemps des Poètes 2026** se déroulera du **9 au 31 mars 2026**.

« La liberté. Force vive, déployée ». Un appel poétique incarné et situé qui a suscité un vif enthousiasme !

Un enthousiasme aujourd'hui décuplé par le dévoilement du nom de la marraine de cette 28^e édition de notre manifestation – Isabelle Adjani ! Comme le souligne Emmanuel Hoog, le président du Printemps des Poètes, « Isabelle Adjani a accepté d'être la marraine de l'édition 2026. Sa liberté, son talent et son engagement qu'elle a toujours mis au service des grandes œuvres, des grands talents et des grandes causes nous honorent ».

Autant dire que nous sommes en pleine effervescence et que nous sommes impatients de vous retrouver du 9 au 31 mars lors de l'aventure hors normes du Printemps des Poètes 2026 !

Une manifestation poétique locale est en préparation, initiée par « **Les Chantiers funambules** » (voir pages 14-15). La date et le lieu vous seront précisés ultérieurement.

Commémoration du 8 mai 1945

Le *8 mai* 2026, nous commémorerons le 81^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe lors d'une cérémonie au **cimetière de Beauvoisin à 10h**. En ce jour de recueillement, nous nous souviendrons des sacrifices consentis pour défendre la **liberté** et la démocratie.

La **commémoration** revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de **rendre hommage** aux **soldats, aux résistants qui ont combattu** pour notre **liberté**, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les **valeurs** de tolérance, de solidarité et de **paix**.



Compagnie Drômoise de la Cigale

L'année 2025 fut, pour L'association « Compagnie Drômoise de la Cigale », une excellente année avec de nombreuses représentations de « **Il était comme toutes les fois** » écrit et mis en scène par Patrick Peyraud et « **Appartement à vendre** » d'après Pierre Barillet et Jean-Pierre Grédy, mis en scène par Bruno Vatan.

En Mai, la compagnie pu, en partenariat avec la mairie de Beauvoisin, sous l'égide de la FNCTA (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateurs), organiser la 3^{ème} édition du festival « **Théâtre en Guinguette** ».

Enfin la compagnie accompagna la municipalité lors de diverses manifestations

Nous préparons maintenant 2026 avec la création d'un nouveau spectacle : « **Ma belle Cousine - Bussy et madame de Sévigné** » de Barbara Lecompte. Nous espérons jouer ce spectacle à trois personnages, 1 comédienne, 1 comédien et 1 musicienne dans de nombreux lieux en Drôme dès **mai 2026 et bien sûr à Beauvoisin.**

En effet en 2026, Le Département de la Drôme, en partenariat avec la ville de Grignan, l'Agence d'attractivité, les châteaux de la Drôme et de très nombreux acteurs, souhaitent fêter **les 400 ans de la naissance de la Marquise de Sévigné.**

La pièce, d'une heure quinze à une heure trente environ est basée sur des faits réels et historiques. Marie de Sévigné est une écrivaine épistolaire du 17^{ème} siècle. Roger de Bussy Rabutin est son cousin. Ils interrogent le mariage, la vie, l'amour, la liberté, la mort.

« Un moment délicieux et plein d'humour entre ces deux cousins à la plume si affutée. La rencontre à la fois pleine de tendresse et d'espièglerie entre Roger Bussy de Rabutin et sa chère cousine Marie de Sévigné, à la correspondance généreuse et délectable. »



Au Théâtre « l'Électron Libre » de Nyons avant la dernière représentation de « Appartement à vendre » le 30 novembre 2025 avec nos hôtes



Chantiers Funambules

Nous aimerions, vous présenter une belle personne, une « belle poète », qui se revendiquait « poète » et non « poétesse de mes fesses » comme elle disait : **Marcelle Delpastre**. Mais laissons la parole, tout d'abord, à un spécialiste de cette femme hors du commun.

« Marcelle Delpastre (1925-1998) a passé toute sa vie dans une ferme de Corrèze. Tout en exerçant la profession d'agricultrice, elle est l'auteur d'une œuvre de grande envergure et très diversifiée (poésie, nouvelles, travaux d'ethnographie, mémoires...), en français et en occitan limousin.

Elle reste aujourd'hui encore très méconnue.

Pour la présenter en deux mots, c'est avant tout une œuvre écrite multiforme et d'une extrême abondance : de la poésie, d'abord, en français et en occitan limousin – et parfois dans les deux langues mêlées – un grand nombre de recueils, et beaucoup de choses encore inédites ; des poèmes dramatiques ; des nouvelles ; un travail ethnographique et ethnologique énorme : collectage de contes, analyses ethnologique du matériel conté, recueil commenté de proverbes limousins, études multiples sur les rites ordinaires, les pratiques cultuelles et culturelles en Limousin, sur la sorcellerie et la magie en Limousin, etc. ; sept tomes de mémoires de cinq cent pages chacun, écrits en quelques années, le premier tome en limousin traduit par ses soins, puis tous les autres en français, le dernier, rédigé entre 1995 et 1997, n'étant plus à proprement parler un recueil de mémoire, mais une sorte de journal des dernières années, assombries par la maladie.

Et il faut encore mentionner des chroniques dans des journaux locaux, une correspondance considérable, mais dispersée et presque complètement inédite à ce jour. Citons encore et enfin ses *Chansons pour décharger le fumier*, qui nous introduisent au métier qu'elle exerçait.

Il se trouve en effet que **Delpastre**, après son bac philo-lettres et une année passée à l'École des Arts Décoratifs de Limoges, est retournée à la ferme parentale, en 1945, dans le hameau de Germont, commune de Chamberet en Corrèze, et qu'elle y a exercé le métier de paysan, d'abord avec ses parents, puis seule, jusqu'à sa retraite et au-delà.

De ce point de vue, on ne peut pas imaginer un écrivain plus ancré dans le local : **Delpastre** n'a presque pas voyagé ; c'est seulement à l'âge de 60 ans qu'elle sort du Limousin (pour se rendre à... Rodez !) et à près de 70 ans, qu'elle accomplit de brefs séjours à Paris, motivés par des passages à la télévision »

Jean-Pierre Cavallé

Mais, laissons, maintenant, la parole à Marcelle **Delpastre**, à travers quelques-uns de ses poèmes.

MARCELLE DELPASTRE



Les ronces

Lève-toi et marche.

Les ronces monteront jusqu'à l'assaut des murs. Heureuses ronces ! Les arbres gagneront la plaine et la vallée, par-dessus la moisson des fougères.

Il y a dans mon cœur une abeille de feu. Lève-toi ! Il faut marcher. Prends le faix sur l'épaule. Avance ; un pas, encore un pas.

Prends l'outil à plein bras. La pelle à pleines mains, la fourche. Voici : c'est le travail humain. Heureuses ronces ! - Elles vont doucement comme une main qui cherche.

Heureuses ronces. Elles vont sûrement comme des mains expertes. Elles trouvent la prise et la faille du mur. Elles entrent. Mais toi ? Un pas, encore un pas. Vas-tu faucher les ronces ? Arracher la dernière branche ? Enfin trouver le miroir d'eau – ton œuvre et ton visage ...

Il y a dans mon cœur une abeille. Un frelon sur les ronces en fleurs. Lève-toi. Marche. Accomplis chaque jour l'inutile tâche.

Avance. Encore un pas. Les ronces monteront par-dessus le toit. Les ronces passeront par la chambre et le chant de ton cœur. Les arbres se joueront des plus profondes pierres.

Allons ! marche. Lève-toi.

2 février 1971

Le raisin

Un seul raisin pour me saouler

Il suffit d'un raisin de la vigne et je n'ai pas besoin de m'enivrer de vin.

Il suffit d'un raisin, il suffit d'une grappe. Il me suffit de rien. Ni d'une goutte de rosée. Ni même du soleil couchant dont le ciel s'inonde de sang dans le débordement de toutes les poussières.

Il me suffit de rien. Pas même d'un raisin.

Ni du verre de vin, ni du vin répandu.

Ni même de l'odeur du moût qui travaille les cuves.

Et je n'ai pas besoin du souvenir des vignes, rouges dans le couchant des feux du firmament et des toxines de l'automne.

Il me suffit de rien.

(In *Prélude à l'enfant prodigue*)

Ma fille la nuit

À ma fille la nuit j'ai donné le silence, et, noire comme lui j'ai donné le néant.

À ma fille la nuit j'ai donné l'espérance, et, douce comme lui j'ai proposé le temps.

À ma fille la nuit je donnerai l'aurore, le soleil qui s'éveille après le repos.

Et ma fille la nuit enfantera de l'aube, et ma fille la nuit accouchera le jour.

À ma fille la nuit j'ai confié les étoiles, étincelles de vivre au gouffre du néant.

En elle, j'ai caché le grain de mes promesses, un levain pour mûrir à la rive du temps.

Ainsi parle celui qui engendre l'aurore et qui, de tous ses pores a fait germer le vent.

26 avril 1983

Les Chantiers funambules s'honoreront de présenter un peu de l'œuvre de cette immense écrivaine au Printemps des Poètes 2026. **Et bonne année à toutes et tous !**

TAGLIATELLES AUX ÉPINARDS

Ingrédients :

400 g de tagliatelles
 2 gousses d'ail
 ½ noix de muscade
 Huile d'olive
 400 g d'épinards frais
 12 cl de crème fraîche
 150 g de mascarpone ou ricotta
 2 poignées de parmesan
 1 peu de beurre
 Sel et poivre

Préparation :

Laver les épinards à l'eau claire,
 Cuire les pâtes dans un grand volume d'eau salée,
 Dans une sauteuse faire fondre le beurre et l'huile,
 Y jeter l'ail écrasé et la muscade,
 Mettre les épinards et laisser réduire 5 minutes, ajouter le sel et le poivre,
 Ajouter la crème, le mascarpone ou ricotta et une louche d'eau de cuisson des pâtes,
 Laisser mijoter quelques minutes et ajouter le parmesan,
 Ajouter la sauce aux pâtes et mélanger.



Recette transmise par Camille d'Entrechaux

La Croziflette ou Crozets à la savoyarde

Pour 5 personnes

Ingrédients :

Crozets au sarrasin 150 g
 Crozets nature 150 g
 Jambon cru - 5 tranches
 1 oignon
 Reblochon, 350 grs
 Crème fraîche, 50 cl



1. Faire cuire les Crozets en les plongeant 15 min dans un grand volume d'eau bouillante salée (10 fois le volume de Crozets).
2. Émincer l'oignon, couper le jambon cru en fines lanières ou faire revenir les lardons, et couper le reblochon en dés.
3. Faire roussir l'oignon.
4. Égoutter les Crozets. Les verser dans un grand plat à gratin, ajouter les lanières de jambon, l'oignon, la moitié des dés de reblochon et la crème fraîche. Mélanger.
5. Répartir ensuite les dés de reblochon restants sur le dessus du plat.

Faire gratiner 5 à 10 min à four chaud (180°C).

Recette proposée par
 Tante Adèle de Arêches-Beaufort

LA MAIRIE

PERMANENCES

Lundi : 10h - 12h et 14h - 16h

Vendredi : 9h - 12h et 13h - 14h

ADRESSE

Mairie de Beauvoisin
La Grange, 507 Route de Buis
26170 - BEAUVOISIN

CONTACTS

04 75 28 02 71

mairiebeauvoisin@gmail.com

www.beauvoisin-drome.fr

RÉSERVATION DES ESPACES COMMUNAUX

Informations et réservations auprès de
Chantal DUMAS au 06 75 85 27 96

Tarifs pour les résidents de Beauvoisin

- ◇ Espace Borel : 50€/jour
- ◇ Guinguette : 60€/jour

Gratuit pour les associations dont le siège social est situé sur la commune.

MÉMO DES ENLÈVEMENTS

Végétaux & broyat

Saison printanière, Mars/Avril, tous les lundis.

Début ramassage : **lundi 2 mars.**

Encombrants

Périodes retenues : 1 FOIS PAR
TRIMESTRE le deuxième mercredi du mois.

Quel mois ? : Février - Mai - Septembre -
Décembre.

Prochain ramassage : **mercredi 4 février.**

Inscription obligatoire en mairie au

04 75 28 02 71

17 ou par mail : mairiebeauvoisin@gmail.com

Dernière minute

Penser à protéger son habitation des feux de végétation, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain.

L'hiver est la meilleure période pour réaliser cette opération.

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite la propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant, vous investissez pour votre sécurité.

Le débroussaillage est **obligatoire** dans les 48 départements (près de 7 400 communes) comprenant des espaces classés à risque d'incendie de forêt et de végétation. **Beauvoisin est concerné par cette obligation.**

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le



Terrain correctement débroussaillé,
Maison et forêt protégées.

meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



8 Janvier 2026, vue depuis
descente col de la Croix.

